



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ABEL DEGIVRANT 500 ML

Date de révision : 15/09/2015

Version N° : 1

1 SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit :

Nom du produit : ABEL DEGIVRANT 500 ML

Code produit : 001252-12

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Mélange destiné au public.

Utilisations du mélange : uniquement celles mentionnées sur le produit.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

TURTLE WAX FRANCE

8 rue Gaspard Monge

76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN, France

Tél : +33 (0)2 35 73 20 13

Fax : +33 (0)2 35 72 11 54

E-mail : fds@turtlewax.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence :

FR-ORFILA Tél : 01 45 42 59 59

2 SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement (UE) 1272/2008 :

H225 Flam. Liq. 2 H373 STOT RE 2

Classification de la substance ou du mélange conformément règlement 67/548/EC :

R10

2.2 Éléments d'étiquetage :

Symboles :



Mention d'avertissement :

DANGER

Mentions de danger :

H225 Flam. Liq. 2 :
 H373 STOT RE 2 :

Liquide et vapeurs très inflammables.
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Conseils de prudence :

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P314 : Consulter un médecin en cas de malaise.

P370+P378 : En cas d'incendie : Utiliser du CO2 ou poudre pour l'extinction

P403+P233 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 : Élimine le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

Contient : Ethylèneglycol

2.3 Autres dangers :

Aucun

3 SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

Ethanol	> 30%	CAS N° : 64-17-5 EINECS : 200-578-6 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457610-43 CLP Classification : H225 Flam. Liq. 2 Phrases R : R11
Ethylèneglycol	5% - 15%	CAS N° : 107-21-1 EINECS : 203-473-3 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119456816-28 CLP Classification : H302 Acute tox. 4 H373 STOT RE 2 Phrases R : R22

Le texte intégral des phrases H & R mentionnées dans cette section figure en section 16.

4 SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours :

Toujours s'informer le plus rapidement possible auprès d'un médecin en cas de troubles sévères ou persistants.

Contact avec la peau : retirer les vêtements souillés, rincer la peau avec beaucoup d'eau et transporter immédiatement à l'hôpital.

Contact avec les yeux :	rincer d'abord longuement avec beaucoup d'eau (enlever les lentilles de contact pour autant que cela soit possible aisément), et transporter chez un médecin.
Ingestion :	rincer la bouche, NE PAS provoquer de vomissements et transporter immédiatement à l'hôpital.
Inhalation :	se tenir droit, reposer dans un lieu avec de l'air frais et transporter immédiatement à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Contact avec la peau :	mordant, rougeur, douleur, brûlures
Contact avec les yeux :	mordant, rougeur, mauvaise vision, douleur
Ingestion :	mordant, respiration difficile, vomissements, ampoules sur les lèvres et la langue, douleur brûlante dans la bouche et la gorge, dans l'œsophage et l'estomac
Inhalation :	migraine, étourdissement, malaise, gâtisme, inconscience

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Aucun

5 SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction :

Eau pulvérisée, poudre, mousse, CO2

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Aucun

5.3 Conseils aux pompiers :

Produits extincteurs à éviter : aucun

6 SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhaler les émanations, les fumées, les poussières et les vapeurs en restant au vent. Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne pas déverser dans les égouts ou dans les eaux publiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Imbiber d'un matériau absorbant inerte.

6.4 Référence à d'autres sections :

Pour plus d'informations voir les sections 8 et 13

7 SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Traiter avec prudence afin d'éviter des fuites.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Conserver dans un emballage bien fermé dans un endroit fermé et bien ventilé, à l'abri du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :





/

8 SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle :

Ci-dessous, vous trouverez une énumération des constituants dangereux repris sous la rubrique 3 dont les valeurs TLV sont connues éthanol 1,907 mg/m³, Ethylèneglycol 52 mg/m³

8.2 Contrôles de l'exposition :

Protection des voies respiratoires :	utiliser avec une ventilation d'extraction suffisante. Aux endroits où il y a des risques respiratoires, utilisez le cas échéant un masque épurateur. Comme protection contre ces niveaux préjudiciables, utilisez le type ABEK.	
Protection de la peau :	manipuler avec des gants en nitrile (EN 374). temps de passage > 480', Épaisseur 0.35 mm. Bien contrôler les gants avant l'usage. Retirer les gants convenablement, sans toucher l'extérieur de la main nue. Le caractère approprié pour un lieu de travail spécifique doit faire l'objet d'une concertation avec le fabricant des gants de protection.	
Protection des yeux :	garder à portée de main un flacon rince-œil rempli d'eau pure. Des lunettes de protection anti poussière bien ajustées. En cas de problèmes de traitement exceptionnels, porter un masque et une combinaison de protection.	
Autres protections :	vêtements imperméables. Le type des moyens de protection dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses sur le lieu de travail.	

9 SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Point de fusion/trajet de fusion :	/
Point d'ébullition/trajet d'ébullition :	78 °C
pH :	11,0
pH 1% dilué dans l'eau :	/
Pression de vapeur/20°C :	5 850 Pa
Densité de vapeur :	non applicable

Densité relative/20°C :	0,874 kg/l
Aspect/20°C :	liquide
Point d'éclair :	21 °C
Inflammabilité (solide, gaz) :	non applicable
Température d'auto-inflammabilité :	370 °C
Limite supérieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %) :	19,000 %
Limite inférieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %) :	3,000 %
Propriétés explosives :	non applicable
Propriétés comburantes :	non applicable
Température de décomposition :	/
Solubilité dans l'eau :	complètement soluble
Coefficient de partage : n-octanol/eau :	non applicable
Odeur :	caractéristique
Seuil olfactif :	non applicable
Viscosité dynamique, 20°C :	1 mPa.s
Viscosité cinématique, 20°C :	1 mm ² /s
Taux d'évaporation (n-BuAc = 1) :	2,000

9.2 Autres informations :

Composé organique volatile (COV) :	60,00 %
Composé organique volatile (COV) :	611,739 g/l

10 SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité :

Stable sous conditions normales.

10.2 Stabilité chimique :

Éviter des températures extrêmement élevées ou extrêmement basses

10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Aucun

10.4 Conditions à éviter :

Protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

10.5 Matières incompatibles :

Acides, bases, eau, produits d'oxydation, produits de réduction

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Ne se décompose pas lors d'une utilisation normale

11 SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Sur la préparation même : donnée non disponible
Informations générales : voir ingrédients sous rubrique 3
Toxicité aiguë calculée, LD50 orale rat : /
Toxicité aiguë calculée, LD50 / dermale rat : /

12 SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité :

Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité :

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation :

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol :

Classe de danger pour l'eau, WGK : 1
Solubilité dans l'eau : complètement soluble

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB :

Donnée non disponible

12.6 Autres effets néfastes :

Donnée non disponible

13 SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets :

Dans les concentrations données, le produit peut être évacué dans les égouts à condition d'être neutralisé jusqu'au pH 7. D'éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

14 SECTION 14 : Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU :

1987

14.2 Nom d'expédition des Nations unies :

UN 1987 Alcools, n.s.a. (mélange avec éthanol), 3, II, (D/E)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport :

Classe(s) : 3

Numéro d'identification du danger : 33

14.4 Groupe d'emballage :

II

14.5 Dangers pour l'environnement :

Pas dangereux pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :

Caractéristiques de danger : Risque d'incendie. Risque d'explosion. Les dispositifs de confinement peuvent exploser sous l'effet de la chaleur.

Indications supplémentaires : Se mettre à l'abri. Se tenir à l'écart des zones basses. Empêcher les fuites de matières de s'écouler dans les eaux environnantes ou le système d'égout.



15 SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Classe de danger pour l'eau, WGK : 1

Composé organique volatile (COV) : 60,000 %

Composé organique volatile (COV) : 611,739 g/l

Étiquetage par Règlement (CE) 648/2004 : Aucun

15.2 Évaluation de la sécurité chimique :

Pas de données disponibles

Signification des abréviations utilisées dans la fiche de données de sécurité :

Nr. :	numéro
CAS :	Chemical Abstracts Service
EINECS :	European INventory of Existing Commercial chemical Substances
WGK :	Classe de pollution des eaux
WGK 1 :	peu dangereux pour l'eau
WGK 2 :	dangereux pour l'eau
WGK3:	extrêmement dangereux pour l'eau
ADR:	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
TLV:	Threshold Limit Value
PTB:	persistantes, toxiques et bioaccumulables
VPVB:	substances très persistantes et très bioaccumulables
CLP:	Classification, Labelling and Packaging of chemicals
DPD:	Dangerous Preparations Directive

Signification des Phrases R & H utilisées dans la fiche de données de sécurité :

R10 :	Inflammable.
R11 :	Facilement inflammable.
R22 :	Nocif en cas d'ingestion.
H225 Flam. Liq. 2 :	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302 Acute tox. 4 :	Nocif en cas d'ingestion.
H373 STOT RE 2 :	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Raison de la révision, modifications dans les rubriques suivantes :

Section : 2.2

Cette fiche de données de sécurité concernant la sécurité est rédigée conformément l'annexe II/A du règlement (UE) N° 453/2010. La classification a été calculée conformément à la directive 67/548/EWG européenne, 1999/45/EC et règlement 1272/2008 avec leurs amendements respectifs. Elle a été rédigée de façon très soignée. Néanmoins nous déclinons toute responsabilité pour tout dégât de quelque nature qu'il soit, provoqué par l'utilisation des présentes. L'utilisateur devra procéder lui-même à une étude d'appropriation et de sécurité en vue d'une utilisation de cette préparation dans le cadre d'une expérimentation ou d'une nouvelle application.